



ASSURANCES SAINT-HONORÉ
PATRIMOINE
GROUPE LCF ROTHSCILD

47, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 40 17 22 32 - Fax +33 (0)1 40 17 89 40
Société de Courtage d'Assurances -
N° d'immatriculation ORIAS 07 004 349
Société par Actions Simplifiée - Capital de 7 034 410 EUR
443 114 632 RCS PARIS - APE 672 Z
N° de TVA Intracommunautaire : FR 36 443 114 632
www.lcf-rothschild.fr



AG2R LA MONDIALE

La Mondiale Europartner
23, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange - Luxembourg
Tél. : +352 45 85 87-1
Fax : +352 45 87 18

S.A. au capital de 44 686 447 EUR
R.C. Luxembourg B49 940
TVA Intracommunautaire : LU16326640

SAINT-HONORÉ UNIVERSEL 2

(Version Assurance-Vie et Capitalisation)
Mandat de communication

Entre : Monsieur/Madame/Mademoiselle _____,
Né(e) le : ____/____/____ à : _____
demeurant à _____,
ci-après dénommé(e) «le Mandant»,

Et : la société anonyme La Mondiale Europartner SA, établie et ayant son siège social à L - 8070 Bertrange, Atrium Business Park - 23, rue du Puits Romain - Z.A. Bourmicht, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B49.940, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, ci-après dénommée « le Mandataire »

PRÉAMBULE :

Le Mandant a conclu avec le Mandataire un contrat d'assurance SAINT HONORÉ UNIVERSEL 2 et SAINT HONORÉ UNIVERSEL CAPI 2 ci-après dénommé «le Contrat».

Le Contrat a été conclu en date du ____/____/____ et porte les références _____.

Ceci étant exposé, les parties ont convenu ce qui suit :

Le Mandant donne mandat au Mandataire et l'autorise expressément à communiquer à la société anonyme par actions simplifiées Assurance Saint Honoré Patrimoine, établie et ayant son siège social à Paris, 47, rue Faubourg Saint-Honoré, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 443 114 632 ci-après dénommée « la Société » :

1. La communication d'informations, de données et de documents nominatifs en relation avec le Contrat est continuée par le Mandataire à la Société pour compte du Mandant et sous la seule responsabilité du Mandant.
2. Le présent mandat prend effet à compter de la date d'effet du contrat et est conclu pour toute la durée du Contrat. Il est néanmoins révocable ad nutum. La révocation devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception.
3. Le présent mandat est soumis au droit luxembourgeois. Les juridictions de Luxembourg-ville sont exclusivement compétentes pour tout litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution du présent mandat.

Fait à _____, en deux exemplaires, le ____/____/____

Chaque partie ayant reçu un exemplaire

Le Mandant

Le Mandataire